

RÉUNION DU 21 NOVEMBRE 2018

Convocation : 13 novembre 2018

Affichage : 24 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-et-un novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le treize novembre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Stéphane BARBÉ, Maire.

Etaient présents : BARBÉ Stéphane, NÉE Marcel, COLARD Antoinette, ROINÉ Philippe, TRAVERS Chantal, LEPLEY Laurence, GALLE Sandrine, GOUPILLOT Sylvie, AUBRY Gérard, BIENFAIT Emmanuelle, ROULLAND Alain, LEPOITTEVIN Béatrice, DESMEULLES Sébastien, KRYSTEK Betty.

Absents excusés : RENAN Loïc (pouvoir donné à Chantal TRAVERS)

Secrétaire de séance : KRYSTEK Betty

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 17 octobre 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

URBANISME

Permis de Construire :

- AUGUIN Karine – 42, Gravelle de Haut : Construction d'une maison d'habitation.
- FLEURY Jean-Alain – 55, Gravelle de Haut : Construction d'une maison d'habitation.
- ROUSSEL Aurélien et FLEUR Charlène – 24, Les Martins : Construction d'une maison d'habitation.
- LEROSIER Jason et HERVIEU Clémence – 37, Le Clos de la Boulangerie : Construction d'une maison d'habitation.
- PRIJENT Yohann et RIMBAULT Élise – 27, Le Clos de la Boulangerie : Construction d'une maison d'habitation.

Certificats d'Urbanisme :

- LEHAGUEZ Yves – Hameau Dubost : Création de trois parcelles constructibles.
- PIQUET Mélanie – Hauteville : Création de deux parcelles constructibles.

VOIRIE : TRANCHES 4, 5 ET 6

La commission voirie s'est réunie afin d'étudier plus précisément le projet présenté par les services du Conseil Départemental. La proposition est conforme à la demande en matière d'aménagement, les plans sont validés en partie.

La question est posée concernant la création de places de stationnement entre la mairie et l'église. Sébastien DESMEULLES propose aussi un réaménagement du square le rendant accessible aux personnes handicapées, ce qui éviterait d'avoir un trottoir bitumé entre la mairie et l'église.

Esthétiquement, le conseil municipal se positionne plutôt sur un réaménagement du square, que sur des places en enrobé afin de conserver un aspect plus rural. Cette option sera demandée à M. Michel.

REPRISE D'UNE PARCELLE AUX « CHÊNAIES »

Monsieur le Maire a rencontré le nouveau propriétaire de la parcelle située à l'angle des « Chênaies » et du « Flaquet », où les panneaux électoraux étaient installés jusqu'ici ainsi qu'un panneau directionnel. Celui-ci propose à la commune la rétrocession gratuite d'une bande de trois mètres au bord de la route du « Flaquet ». Ainsi, les panneaux électoraux pourraient y être

maintenus, et, par la suite, un abri bus pourrait y être installé pour les collégiens et les enfants de primaire et de maternelle. Il restera à la charge de la mairie de clôturer cet espace, ainsi que les frais de géomètre et de notaire.

L'assemblée donne son accord de principe et prévoira ces frais sur le budget 2019.

CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ACTIVITÉS ET D'UNE SALLE DE CLASSE : ATTRIBUTION DES LOTS

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir les entreprises suivantes :

<u>INTITULÉ DU LOT</u>	<u>ENTREPRISE RETENUE</u>	<u>MONTANT HT</u>
Lot n°1 : VRD	Mastellotto	50 000 €
Lot n°2 : Gros œuvre	Hinaut	131 335,71 €
Lot n°3 : Charpente bois	Dalmont	61 536,74 €
Lot n°4 : Étanchéité – Couverture	Leduc	31 168,59 €
Lot n°5 : Menuiseries extérieures	Lemasson	41 502,15 €
Lot n°6 : Plâtrerie – Isolations – Menuiseries intérieures	Dalmont	55 069,52 €
Lot n°7 : Peintures – Sols souples	Guy Lefèvre	27 890,87 €
Lot n°8 : Carrelages	Fautrat BTP	2 232,60 €
Lot n°9 : Électricité – Chauffage	Lefèvre Électricité	64 525,05 €
Lot n°10 : Plomberie - Ventilation	Tabarin et Entzmann	54 063,09 €

MOTION POUR LA CRÉATION D'UN PLATEAU DE CORONAROGRAPHIE AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Le conseil municipal de Tollevast, à l'unanimité, dans l'intérêt des habitants du Cotentin, appelle à la création d'un centre de coronarographie à Cherbourg-en-Cotentin au sein du Centre Hospitalier Public du Cotentin.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR L'ANNÉE 2019 : DEMANDE D'AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL

Le conseil municipal décide, par deux voix contre (Sylvie GOUPILLOT et Laurence LEPLEY), deux abstentions (Sandrine GALLE et Emmanuelle BIENFAIT) et onze voix pour, d'émettre un avis favorable aux cinq ouvertures dominicales autorisées sur Tollevast dans les commerces de détail avec emploi des salariés suivantes :

- 13 janvier 2019
- 1^{er} décembre 2019
- 22 décembre 2019
- 26 mai 2019
- 15 décembre 2019

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SDEM50 POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion de la commune de Tollevast au groupement de commandes coordonné par le SDEM50, pour l'achat d'électricité, comme c'était déjà le cas pour la période de 2017 à 2019.

MESURES INCITATIVES AUX COMMERCES

La loi de finances pour 2018 autorise les collectivités territoriales à accorder un abattement de 1 à 15 % applicable à la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des magasins dont la surface de vente est inférieure à 400 m², et qui ne sont pas intégrés à un ensemble commercial.

Considérant que la commune n'est pas directement concernée car aucun commerce de moins de 400 m² n'est en place sur la commune, et que c'est par solidarité avec les autres communes que cette décision est prise, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer au 1^{er} janvier 2019 un nouvel abattement à hauteur de 15 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des commerces dont la surface de vente est inférieure à 400 m². De plus, si une baisse de recettes venait à être constatée, celle-ci serait compensée par la Communauté d'Agglomération.

SERVICE COMMUN « PETITE ENFANCE »

Monsieur le Maire informe le conseil que la compétence « Petite Enfance », qui était jusqu'ici communautaire, n'est pas reprise par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. C'est pourquoi un service commun doit être créé, à l'échelle de l'ancienne Communauté de Communes, pour gérer ce service à la population. Un comité technique sera mis en place, composé d'élus des neuf communes de l'ex-CCDD pour s'occuper du fonctionnement de la crèche de Martinvast.

Les finances seront composées des attributions de compensation reversées par la CAC qui, au lieu de transiter par les budgets communaux, seront directement reversées au service commun. Le budget sera figé sur 2018 et toute dépense supplémentaire sera répartie sur les neuf communes selon une clé de répartition élaborée en fonction de la population DGF. Pour Tollevast, le pourcentage est de 17,87 %, et cette répartition est également figée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer au service commun qui sera créé pour la compétence « Petite Enfance ».

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Vœux 2019 : La cérémonie des vœux du Maire au conseil municipal, au personnel, aux enseignants et aux associations est programmée le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30.
- Ecole : Les portes d'entrée du groupe scolaire ont été changées. Le renouvellement du parc de petits vélos pour la maternelle ainsi que le remplacement du train en bois seront rediscutés lors de l'élaboration du Budget 2019.
- Plan Numérique Ruralité : Philippe ROINÉ indique au conseil qu'un courrier d'intention a été envoyé pour mettre en place un Plan Numérique Ruralité pour un projet d'équipement informatique à l'école. Le montant de l'investissement serait de 7500 € et une subvention à hauteur de 50% peut être espérée. Ces éventuels achats seraient programmés sur 2019.
- Centre de Loisirs : Lors de la réunion de commission du mardi 13 novembre, un premier bilan a été effectué sur le centre des vacances de la Toussaint. 86 enfants ont été accueillis, dont 24 de moins de 6 ans, ces chiffres sont encourageants.
- Marché de Noël : Le marché de Noël de l'association TSBE est programmé les 1^{er} et 2 décembre 2018.
- Téléthon : Chantal TRAVERS rappelle que des crêpes seront vendues à Décathlon à l'occasion du Téléthon le samedi 8 décembre, ainsi qu'à la sortie de l'école le vendredi 7 décembre. Betty KRYSTEK précise que des bénévoles seront toujours bienvenus pour faire les crêpes à Martinvast.
- Reprise de voirie entre le « Cable » et le « Flaquet » : Béatrice LEPOITTEVIN demande si les travaux de reprise de voirie suite aux tranchées réalisées pour la mise en place de la fibre sont prévus. Le Conseil Départemental va être relancé pour que ces reprises soient faites au plus vite pour que la chaussée ne se détériore pas trop pendant l'hiver.
- La prochaine réunion se tiendra le mercredi 19 décembre 2018 à 20h30.

Fin de la séance : 23h15